



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent de la condition féminine

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 029**

Le mardi 27 avril 2021

---

Présidente : Mme Marilyn Gladu





## Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 27 avril 2021

• (1115)

[Traduction]

**La présidente (Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC)):** La séance est ouverte.

Je souhaite à tous la bienvenue à la 29<sup>e</sup> séance du Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes. Le Comité se réunit en formule hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 25 janvier 2021. Les témoignages seront accessibles depuis le site Web de la Chambre des communes. Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur les défis auxquels font face les femmes vivant dans les collectivités rurales; la deuxième partie de la réunion portera sur le travail non rémunéré des femmes.

Pour nos témoins, lorsque vous êtes prêts à parler, veuillez cliquer sur l'icône pour activer votre microphone. Les commentaires doivent être adressés à la présidence. Si vous souhaitez entendre l'interprétation, un bouton se trouve au bas de votre écran, par lequel vous pouvez choisir l'anglais ou le français. Lorsque vous parlez, veuillez parler lentement et clairement, et lorsque vous ne parlez pas, votre micro doit être en mode silencieux.

Je souhaite maintenant la bienvenue à nos témoins, qui entameront nos discussions par leurs déclarations liminaires de cinq minutes. Je ne sais pas si vous souhaitez vous partager le temps entre vous.

Nous entendrons Shealah Hart, membre du Conseil national des jeunes des Boys and Girls Clubs of Canada; ainsi que Traci Anderson, directrice exécutive du BGC de Kamloops.

Madame Hart, si vous voulez commencer, vous avez cinq minutes.

**Mme Shealah Hart (membre du Conseil national des jeunes, BGC Canada):** Je tiens premièrement à vous remercier de cet accueil chaleureux.

Mme Anderson et moi avons prévu de nous partager ces cinq minutes. Avec votre permission, nous procéderons de cette façon, et si nous avons un peu de marge de manœuvre, tant mieux.

**La présidente:** C'est parfait. Allez-y.

**Mme Shealah Hart:** Je laisserai la parole à Mme Anderson, c'est elle qui commencera notre exposé devant vous aujourd'hui.

À vous la parole, madame Anderson. Merci.

**Mme Traci Anderson (directrice exécutive, BGC Kamloops):** Merci, madame Hart.

Nos clubs accueillent 200 000 enfants, jeunes et familles dans 775 collectivités, au Canada, y compris en région rurale, d'une côte à l'autre. Ils contribuent beaucoup au filet de sécurité sociale de beaucoup de Canadiens et de familles. Partout au pays, nos clubs

favorisent l'égalité, l'acceptation, l'entraide et la participation. La participation change tout.

Nos clubs offrent de l'aide aux devoirs, un refuge pour itinérants, des collations après l'école ou leur seul repas de la journée à certains jeunes, des encouragements ou des rencontres individuelles pour s'assurer de la santé mentale de nos membres, soit tout ce dont un jeune peut avoir besoin, y compris la possibilité de participer à des choses inaccessibles hors de nos murs, des choses qui changent des vies.

Je m'appelle Traci. Je suis directrice exécutive du BGC de Kamloops, en Colombie-Britannique, où la population est d'un peu plus de 100 000 habitants. Je suis également directrice par intérim du BGC de Williams Lake, en plein cœur de Cariboo, une petite ville de 12 000 habitants.

Je passe le flambeau à Mme Hart.

**Mme Shealah Hart:** Je m'appelle Shealah, je suis une jeune de Northern Arm, à Terre-Neuve-et-Labrador, un village de seulement 426 personnes. Aujourd'hui, je représente mon club du village voisin de Botwood, à Terre-Neuve-et-Labrador, de même que BGC Canada, en tant que membre du Conseil national des jeunes. Merci beaucoup de nous accueillir aujourd'hui pour que nous puissions nous adresser à vous.

Mme Anderson et moi aimerions souligner trois problèmes intersectionnels qui touchent les femmes des collectivités rurales. Ily a premièrement l'accès à Internet; deuxièmement, l'emploi, et troisièmement, la garde d'enfants. Nous commencerons par vous exposer brièvement les problèmes tels que nous les voyons, puis nous vous ferons quelques recommandations pour changer les choses.

L'un des plus grands obstacles, dans les régions rurales, c'est le manque d'accès fiable à Internet, ce qui est devenu particulièrement problématique pendant la pandémie et la transition vers l'apprentissage en ligne, surtout pour les étudiants des niveaux postsecondaires, un peu partout au pays. Sans accès à Internet, j'aurais dû reporter mes études postsecondaires, et même en y ayant accès, j'éprouve toujours de temps en temps des problèmes de connexion pendant mes cours.

Je dois me rendre chez des amis ou des membres de ma famille qui vivent dans les villages voisins pour télécharger mes devoirs et faire mes examens. En fait, aujourd'hui même, je me joins à vous depuis un village voisin, non seulement par crainte d'une panne Internet chez moi, mais aussi parce qu'Internet n'est pas assez vite, dans mon village rural, pour que ma soeur et moi suivions nos cours en ligne en même temps.

Il est également difficile pour les personnes qui vivent en région rurale de trouver un emploi. Dans mon village, il n'y a qu'une poignée d'endroits où l'on peut travailler, et partout, on n'y offre que le salaire minimum, mais un salaire de 12 \$ de l'heure ne peut pas vraiment suffire pour payer les factures et l'épicerie. Je suis jeune et j'adore mon village, je voudrais pouvoir continuer de vivre à Northern Arm, mais sans un accès robuste à Internet, sans possibilité d'éducation pour moi-même et mes futurs enfants et sans un emploi qui me permettra de me réaliser dans mes passions, je serai contrainte de quitter cet endroit que j'appelle chez moi.

**Mme Traci Anderson:** Pour ce qui est des services de garde d'enfants, nous sommes heureuses de l'engagement récent, dans le dernier budget fédéral, à mettre en place un programme national de garderies.

Comme vous le savez, la garde d'enfants est un enjeu complexe, et pour les gens des régions rurales, les défis sont encore plus grands. Nos clubs sont parmi les plus grands fournisseurs de services de garde à but non lucratif à l'échelle du pays, et nous connaissons les avantages d'un accès à des places en garderie éducatives et de qualité sur la vie des enfants. Malgré cela, certains n'y ont tout simplement pas accès.

Ces services sont essentiels à la stabilité économique du Canada, pour que les gens puissent retourner au travail. Les fournisseurs de services à but non lucratif sont des partenaires clés pour que les gens de toutes les collectivités aient accès à des places en garderie, ainsi qu'à des services de garde en milieu scolaire.

Nous sommes bien placés pour constater de visu les effets des problèmes systémiques comme le mauvais accès à Internet, les obstacles à l'emploi et le manque de services de garde pour les enfants dans les collectivités rurales, de même que leurs répercussions sur l'accessibilité des femmes aux débouchés économiques. Nous savons que nous avons besoin d'une solution systémique. Nous avons besoin d'un système global, qui réponde aux divers besoins intersectionnels des collectivités rurales pour assurer leur prospérité à long terme.

Nous avons quatre recommandations à faire au Comité.

• (1120)

**Mme Shealah Hart:** Premièrement, nous avons été ravies de l'annonce d'un fonds pour la large bande universelle dans le budget de 2021.

Notre première recommandation est de miser sur les options abordables. Les fournisseurs de services canadiens doivent être obligés, par le gouvernement, d'offrir des services dans des régions où l'accès à Internet est difficile actuellement et de mettre en place un réseau tel que les prix ne soient pas plus élevés dans les petits villages, pour un service médiocre.

Notre deuxième recommandation est de travailler avec les gouvernements des provinces et des territoires afin d'offrir un soutien aux collectivités rurales pour qu'elles puissent bâtir leur propre économie. Des choses incroyables sont possibles dans les petites collectivités, mais nous avons besoin d'aide. Nous le constatons partout dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, où de tout petits hameaux ayant une toute petite population tirent des revenus incroyables du tourisme. Nous avons cependant besoin d'aide pour que nos projets puissent démarrer.

Il est également essentiel de continuer de trouver des moyens de permettre aux gens de faire du télétravail. Bien sûr, l'amélioration de l'accès Internet est fondamentale, ici encore.

**Mme Traci Anderson:** Notre troisième recommandation concerne les services de garde. Nous savons, de par l'expérience de nos clubs et de nos membres, partout au pays, qu'il n'y a pas de formule magique qui convienne à toute la diversité des familles qui existent au Canada. Certaines familles cherchent des services de garde dans les écoles, alors que d'autres préfèrent que leurs enfants reçoivent des services dans la communauté, des services qui favorisent un apprentissage fondé sur les compétences et les activités créatives.

Notre dernière recommandation serait de favoriser des salaires plus élevés et plus équitables dans les services de garde pour stabiliser le secteur. Nous savons qu'il faut redoubler d'efforts pour attirer du personnel dans les services de garde, autant qu'il faut réduire les tarifs pour les parents. On ne peut pas augmenter le nombre de places en garderie s'il n'y a pas de personnel pour s'occuper des enfants.

Nous sommes confrontés à de graves pénuries de personnel, et nos listes d'attente continuent de s'allonger. Par conséquent, les parents sont forcés d'inscrire leurs enfants non nés sur des listes d'attente dans l'espoir d'avoir accès à une place en garderie un moment donné.

Dans les services de garde, 95 % du personnel se composent de femmes, et les salaires demeurent si bas qu'elles finissent souvent par quitter le secteur pour poursuivre une carrière ailleurs, là où elles pourront toucher un meilleur salaire. Or, les femmes qui souhaitent intégrer le marché du travail ne peuvent tout simplement pas le faire sans services de garde stables pour leurs enfants.

Nous souhaitons remercier les membres du Comité de nous offrir cette tribune. Nous sommes prêtes à répondre à vos questions.

Merci.

**La présidente:** Très bien.

Je m'excuse de notre retard, au début, à cause des votes, mais je vous remercie infiniment d'être parmi nous.

C'est Mme Sahota qui posera la première série de questions. Vous avez six minutes.

**Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC):** Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être ici, comme je les remercie de leurs témoignages.

J'aimerais revenir un peu à ce que vous venez de dire sur les services de garde, madame Anderson.

Le gouvernement propose de créer un programme universel de garde d'enfants. Je me demande si vous pouvez nous parler des défis que cela présente pour les collectivités rurales et nous expliquer s'il y a des besoins qui pourraient ne pas être comblés selon cette proposition de services universels de garde d'enfants.

**Mme Traci Anderson:** Je vous remercie de cette question, madame la présidente.

La situation dans les collectivités rurales est très similaire à celle qui prévaut dans les grands centres. Ce n'est qu'une question d'accès à des services de qualité. Dans les collectivités rurales, il n'y a tout simplement pas de fournisseurs de services de garde, déjà. Les familles doivent donc quitter leur village pour confier leurs enfants à des services de garde fiables.

Pour le programme national de garde d'enfants, les BGC recommandent véritablement une approche globale, qui tienne compte des enfants de tous âges, pas seulement des zéro à cinq ans, mais également des enfants d'âge scolaire, qui ont également besoin de services de garde. C'est vraiment une difficulté dans les collectivités rurales.

Ensuite, le principal problème, c'est le manque de personnel. Les circonstances dans lesquelles on peut embaucher du personnel dans les services de garde sont très réglementées, pour favoriser l'embauche d'éducatrices qualifiées en petite enfance. Il n'y a tout simplement pas assez de ressources professionnelles. C'est encore pire dans les collectivités rurales. Nous aimerions donc beaucoup travailler en collaboration avec le gouvernement pour connaître ses plans en vue d'un programme universel de services de garde d'enfants.

• (1125)

**Mme Jag Sahota:** Dans la même veine, madame Anderson, vous avez parlé de difficultés. Pourriez-vous me dire ce que vous pensez du programme universel de garde d'enfants? Ce qui est proposé est une solution à l'emporte-pièce, qui serait exactement la même d'un endroit à l'autre. Quelles sont les difficultés qui pourraient se poser dans les collectivités rurales? Les places en garderies — peut-être pas tant les places que les installations elles-mêmes — seront séparées et éloignées. De même, les femmes n'occupent pas nécessairement des emplois de neuf à cinq, alors que ces services seront offerts de neuf à cinq.

De même, qu'en est-il du choix des parents, si l'on ne peut pas choisir de laisser ses enfants aux grands-parents, par exemple? Quelle est l'importance du choix parental ici?

**Mme Traci Anderson:** Les choix parentaux sont très importants, tout à fait. Cela n'aurait aucun sens d'appliquer la même approche partout au pays, d'un océan à l'autre. Chaque collectivité du Canada a ses propres particularités, et le programme doit avoir la souplesse nécessaire pour que les services de garde répondent aux besoins des collectivités.

Pour ce qui est de l'expérience des BGC au Canada, quand on reçoit des services d'un club, c'est l'expérience de ce club uniquement. C'est ce que notre PDG répète toujours, parce que nous nous efforçons vraiment de répondre aux besoins de nos collectivités. Je pense que c'est fondamental dans ce cas-ci. Ce programme doit vraiment être diversifié. Il doit comprendre des services de garde adaptés. Les parents ne travaillent pas nécessairement tous de neuf à cinq, particulièrement depuis le début de la pandémie. Nous nous rendons compte qu'il y a beaucoup d'horaires de travail souples de nos jours, si bien que les services de garde doivent être adaptés à cette réalité. Nous croyons fermement qu'aucune solution ne peut convenir à tous, et comme je l'ai déjà dit, les difficultés sont cumulatives dans les collectivités rurales.

**Mme Jag Sahota:** Madame Hart, vous avez parlé des difficultés auxquelles vous êtes confrontée en tant que jeune femme vivant dans une collectivité rurale. J'aimerais que vous nous en parliez un peu plus. Comment les femmes des collectivités rurales et éloignées

s'intègrent-elles aux économies locales et régionales, compte tenu des difficultés d'accès à Internet et à la large bande?

**Mme Shealah Hart:** Je ne peux que vous présenter mon propre point de vue, bien sûr; je suis consciente que les difficultés diffèrent d'une collectivité rurale à l'autre, dans ma province comme ailleurs au pays. J'ai eu des difficultés d'accès à Internet au cours de la dernière année, environ, depuis le début de la pandémie de COVID-19. Dans mon village, il n'y a qu'un fournisseur de services Internet, donc on n'a pas l'option de se tourner vers un autre fournisseur. C'est ainsi. Cependant, la qualité des services que nous recevons de ce fournisseur est vraiment médiocre. Personne ne semble pouvoir remédier à la situation, et les coûts sont élevés pour les services que nous recevons.

J'essaie de tirer parti des nouvelles façons d'apprendre, de grandir et de me perfectionner, malgré le fait que je sois prise à la maison. Cependant, c'est devenu pour moi assez difficile de participer à des événements comme le sommet des Héritières du suffrage et le sommet des femmes de la YWCA, même si j'ai finalement réussi à y participer en mars dernier depuis un village voisin.

**La présidente:** Très bien. Votre temps est écoulé.

**Mme Shealah Hart:** Merci.

**La présidente:** Nous entendons maintenant Mme Hutchings [*Difficultés techniques*].

**Mme Gudie Hutchings (Long Range Mountains, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je remercie aussi nos deux témoins de leur présence aujourd'hui. J'adresse un bonjour particulier à la collectivité de Botwood, depuis la collectivité de Little Rapids, où je me trouve actuellement, madame Hart.

Je vous remercie toutes les deux de vos observations. Comme mes collègues le savent, je parle des régions vraiment rurales du Canada. Comme vous le savez, madame Hart, j'habite moi aussi dans une région très rurale. J'approuve tous les commentaires que vous avez formulés au sujet de la connectivité. La connectivité était problématique bien avant l'arrivée de la COVID-19, mais la pandémie a arraché le pansement.

Je suis sûre que vous avez entendu les engagements que nous avons pris. Nous sommes en bonne voie de faire en sorte que 98 % des Canadiens soient connectés d'ici 2026. J'espère pouvoir compter sur l'appui de mes collègues ici présents en ce qui concerne l'adoption du budget, car nous y avons bonifié d'un milliard de dollars le Fonds pour la large bande universelle, ce qui aura un effet bénéfique.

L'un des critères du nouveau Fonds pour la large bande universelle — et une partie de ces critères figure dans le volet de réponse rapide — est l'abordabilité. Il s'agit de l'une des cases des critères. J'ai hâte de déployer un nombre de plus en plus important de formulaires de demande partout au pays, et j'encourage les gens à présenter des demandes, car nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif et de connecter un plus grand nombre de Canadiens. Nous savons qu'il s'agit d'un élément très important, surtout au moment où les femmes et les petites entreprises reprennent leurs activités dans toutes les régions rurales du Canada.

Il est intéressant de constater que les gens déménagent dans les régions rurales du Canada, même si je n'ai rien contre mes collègues qui vivent dans des centres urbains. Les gens viennent dans les centres ruraux pour bénéficier d'un air plus frais, d'une meilleure qualité de vie et d'espaces plus vastes, et nous savons à quel point la connectivité est importante là-bas.

Madame Anderson, je me réjouis des commentaires que vous avez faits sur les services de garde d'enfants. À l'heure actuelle, nous sommes en train d'établir l'empreinte pour ces services, mais il n'y a pas d'approche universelle à cet égard. Il faut collaborer avec les provinces et les territoires afin de déterminer la façon dont ces services doivent être mis en œuvre, et ils doivent être différents en milieu rural.

Madame Anderson, j'aimerais savoir ce que vous avez à dire à ce sujet. Si vous aviez deux conseils à nous donner... Vous nous en avez donné un, à savoir que les services doivent être plus souples. Qu'ajouteriez-vous d'autre pendant que nous élaborons les services de garde d'enfants pour les régions rurales — et j'entends par là les régions vraiment rurales — de l'ensemble du Canada? Quels sont les critères que vous aimeriez voir figurer dans ce volet à mesure qu'il devient [*Difficultés techniques*], en plus de la souplesse?

• (1130)

**Mme Traci Anderson:** Je crois que l'accès à un personnel de qualité est l'une des difficultés auxquelles les collectivités très rurales font face. Je recommande une certaine souplesse en ce qui concerne les possibilités de formation pour les personnes qui entrent sur le marché du travail dans le secteur des services de garde d'enfants. Bien entendu, il faut accompagner cela de salaires équitables — des salaires qui attireraient certaines personnes — et d'autres avantages.

À l'échelle nationale, nous avons discuté un peu avec les CGF d'une possibilité de formation qui ressemblerait à la formation pour les métiers. Vous intégreriez le secteur, et vous vous mettriez très vite au travail. Vous pourriez intégrer directement le secteur et apprendre au fur et à mesure, comme lorsqu'on adopte l'approche de l'apprentissage.

Nous pensons vraiment que la formation pour l'éducation de la petite enfance doit être réinventée de façon créative, afin d'attirer davantage de personnes dans ce secteur.

**Mme Gudie Hutchings:** Je connais le Club garçons et filles de St. Anthony, qui accomplit un travail phénoménal pour les jeunes de tous les âges. J'aime votre modèle parce qu'il est accueillant. Il ne s'applique pas seulement aux enfants d'âge préscolaire. Le milieu est accueillant, et le travail que vous réalisez dans ce club est phénoménal.

En ce qui concerne vos commentaires sur l'infrastructure communautaire et le rôle qu'elle joue, je constate que, bien souvent, les petites collectivités n'ont pas accès aux programmes existants et ne les connaissent pas. Il existe des programmes exceptionnels, mais là encore, il faut aider les gens à présenter des demandes pour ces programmes. Il faut aider les petites collectivités où le secrétaire municipal doit trier le courrier un jour, pelleter la neige un autre jour et envoyer les factures de taxes municipales un autre jour. Les secrétaires municipaux ont-ils le temps de présenter une demande pour un programme de financement?

Dans le cadre du volet de réponse rapide du Fonds pour la large bande universelle, il y a ce que nous appelons le service d'orientation. Il s'agit d'un numéro 1-800 et d'une adresse électronique que

toute petite collectivité ou tout petit fournisseur de services Internet peut utiliser s'il a une question à poser.

Pensez-vous qu'un service de ce genre devrait faire partie d'un cadre plus général, afin que les collectivités disposent d'une ressource qu'elles pourraient consulter si elles ont une question à poser au sujet du développement économique de leur région rurale? Si elles ont besoin de construire un terrain de jeu ou de rechercher un financement accessible, il y aurait un service à consulter. Il y a beaucoup d'informations en ligne, mais parfois vous n'avez pas le temps de tout passer en revue pour déterminer si votre collectivité pourrait bénéficier d'un financement pour la construction d'un nouvel hôtel de ville ou d'un nouveau centre pour personnes âgées.

Madame Hart, pensez-vous qu'il serait utile d'avoir des coordonnateurs régionaux du développement économique qui travailleraient avec ces communautés afin de les aider à trouver les demandes qui conviennent et à franchir les étapes du processus?

**Mme Shealah Hart:** Je suis convaincue que cela serait incroyablement utile. En tant qu'étudiante de niveau postsecondaire, je sais ce que c'est que d'essayer de présenter des demandes de bourses d'études. Il y a tellement de bourses dont les étudiants peuvent se prévaloir, mais nous ne pouvons pas les trouver. J'imagine que c'est à peu près la même chose pour les gens des collectivités rurales qui cherchent des fonds pour financer divers projets, initiatives et autres. Ils ne savent pas par où commencer. Si vous faites une recherche dans Google, deux ou trois résultats sont affichés, mais ils ne correspondent pas à ce que vous cherchez. Vous ne savez pas vraiment comment aller du point A au point B.

Je pense que la suggestion que vous faites pourrait être incroyablement utile à ceux d'entre nous qui, dans les collectivités rurales, cherchent à avoir un effet bénéfique, à améliorer les choses et à tirer parti de ce qui existe.

• (1135)

**Mme Gudie Hutchings:** Dans notre partie du monde, il y a l'APECA et FedNor. Il y a divers groupes établis partout au pays. Je me demande parfois si nous ne devrions pas leur fournir un peu plus de ressources afin qu'ils soient en mesure de se déplacer et d'aider les petites collectivités.

Mais comme vous l'avez dit...

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Hutchings. Votre temps de parole est maintenant écoulé.

[Traduction]

**Mme Gudie Hutchings:** Merci, madame Gladu.

[Français]

**La présidente:** Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je tiens d'abord à remercier les deux témoins, Mme Anderson et Mme Hart, de leurs témoignages aujourd'hui. Elles nous ont bien rappelé les différences entre les collectivités rurales et les collectivités urbaines.

Parmi leurs recommandations, je tiens à souligner la question des services de garde. Le Québec a été précurseur dans ce domaine. Au Québec, nous avons bien vu l'effet qu'ont eu les services de garde sur le marché du travail et sur les femmes. De façon évidente, les services de garde ont permis aux femmes d'accéder en plus grand nombre à des postes mieux rémunérés ainsi qu'à une plus grande variété d'emplois.

Si le Canada veut s'inspirer du Québec, nous ne pouvons qu'être d'accord, mais il est à espérer que notre travail et notre expertise dans le domaine des services de garde seront reconnus et que nous pourrions avoir une pleine compensation ainsi qu'un droit de retrait, et ce, sans condition. C'est ce que nous souhaitons. Nous espérons que cela pourra fonctionner pour vous également.

Vous avez beaucoup parlé de la question des services Internet, notamment pour les entrepreneurs et les étudiants. Par ailleurs, je sais que certains jeunes veulent avoir des fermes ou des exploitations agricoles. Or, l'agriculture fait maintenant appel à de nouvelles technologies. Les fermes sont branchées à Internet. Vous avez dit que l'inclusion du Fonds pour la large bande universelle dans le dernier budget constituait une bonne nouvelle.

Je pose la question d'abord à Mme Hart, ensuite je laisserai à Mme Anderson l'occasion d'ajouter ses commentaires.

Selon vos premières analyses du budget, ce fonds peut-il aider les collectivités, étant donné les besoins immenses partout au Canada, et même au Québec?

[Traduction]

**Mme Shealah Hart:** Compte tenu de ce que j'ai lu jusqu'à maintenant dans le budget — bien sûr, il s'agit d'un très long document — et sachant ce que je sais à propos des collectivités rurales et de leur manque d'accès à Internet, je pense que l'abordabilité est probablement le facteur le plus important pour les gens. Dans les collectivités rurales, les ménages ou les familles ont souvent des difficultés financières, et il est déjà coûteux d'avoir accès à Internet.

Dans les collectivités rurales, nous versons également plus d'argent pour obtenir moins de services auprès des mêmes entreprises avec lesquelles nos amis et nos familles font affaire dans les grandes régions. Je sais que c'est le cas pour moi qui vis ici, à Northern Arm. Mes parents paient des frais plus élevés pour un service Internet d'une qualité inférieure à celui dont je bénéficiais à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador. C'est assurément un énorme problème auquel les gens font face.

Je pense qu'il faut disposer d'options qui offrent toujours un bon accès à Internet... parce que tous les gens veulent pouvoir utiliser Internet pour faire ce qu'ils aiment. Qu'il s'agisse de regarder une émission de télévision offerte par des services de diffusion en continu, de faire ses devoirs ou de participer à un appel Zoom, nous voulons pouvoir faire plusieurs choses à la fois sans avoir à nous soucier de perdre notre connexion.

Il faut que vous puissiez faire ces choses tout en étant capable de subvenir chaque jour aux besoins de votre famille et d'utiliser votre voiture pour emmener vos enfants à l'école, parce que vous avez suffisamment d'argent pour mettre de l'essence dans le réservoir de la voiture et bénéficier de cet accès à Internet, qui est essentiel dans le monde où nous vivons aujourd'hui. Je pense que l'abordabilité est un facteur clé. Il faut offrir des services que les gens ont les moyens de payer.

Merci.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Madame Anderson, voulez-vous ajouter quelque chose?

[Traduction]

**Mme Traci Anderson:** En ce qui concerne les services de garde d'enfants offerts dans les collectivités rurales, je pense qu'il faut envisager des services de garde flexibles et donner aux parents l'option d'y avoir accès... et je crois aussi qu'il faut reconnaître que les services de garde offerts dans les collectivités rurales seront très différents de ceux qui existent dans les collectivités urbaines. J'ai le sentiment qu'il faut tenir compte de cette considération.

Les clubs des quatre coins du pays sont très différents les uns des autres. Dans un club, l'accent est mis sur l'accès des enfants à des activités sportives et techniques, alors que dans d'autres collectivités, l'accent est mis sur les possibilités d'apprentissage.

J'estime simplement qu'il faut tenir compte du choix des parents, mais aussi faire preuve de souplesse en ce qui concerne les modèles de garde d'enfants et veiller à ce qu'ils soient adaptés à l'âge des enfants. Je pense que cette considération est également essentielle. Bien sûr, il est très utile d'offrir des services de garde abordables, et le Québec a été un pionnier et un chef de file dans ce domaine.

Merci.

• (1140)

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Je retiens aussi de vos témoignages qu'il est très important de tout faire pour qu'Internet soit reconnu comme un service essentiel, comme la pandémie nous l'aura démontré. L'importance d'avoir des emplois a également été abordée, particulièrement par vous, madame Hart. Vous avez parlé du secteur du tourisme et de programmes qui pourraient lui venir en aide en cette période de sortie de crise, d'autant plus que, dans beaucoup de communautés, le tourisme sera l'un des derniers secteurs à redémarrer. Il faudrait donc prolonger les programmes d'aide jusqu'à ce que nous soyons sortis de la pandémie.

Je vois en vous deux femmes bien dynamiques, mais nous savons aussi que certains programmes d'aide à l'entrepreneuriat sont mal adaptés aux femmes qui ont de plus petites entreprises. Parfois, ces femmes sont débordées. De jeunes entrepreneures de chez nous déplorent le fait que certains programmes aient des dates limites. Souvent, lorsqu'elles découvrent l'existence d'un programme et qu'elles se rendent en ligne pour obtenir plus d'information, tous les fonds du programme ont déjà été distribués. Si les programmes offraient plus de flexibilité, cela les aiderait davantage.

[Traduction]

**La présidente:** Malheureusement, votre temps de parole est écoulé.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme Mathysen pendant six minutes.

**Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Merci, madame la présidente.

Je me réjouis vraiment des informations que les témoins ont présentées aujourd'hui.

L'une des questions dont ma collègue, Mme Hutchings, a parlé concerne la prestation de services de soutien supplémentaires pour aider certaines des organisations à faire le tri entre tous ces projets et le financement qui pourrait exister. Il est intéressant de noter qu'un des commentaires que j'ai entendu de nombreux groupes du secteur sans but lucratif exprimer directement, c'est qu'ils ont des difficultés parce que les possibilités traditionnelles de collecte de fonds sur lesquelles ils doivent compter pour compléter le financement qu'ils reçoivent par d'autres moyens ont été réduites. Ils m'ont également dit que ce dont ils ont réellement besoin, c'est d'un financement opérationnel cohérent — d'un financement de base. Ainsi, vous savez qu'il y a un montant constant d'argent sur lequel vous pouvez compter, que vous deviez faire face à une urgence comme une pandémie ou simplement à la vie quotidienne. Vous ne serez pas forcés de partir à la recherche de tous ces différents programmes, et vous n'aurez pas à modifier les activités que vous pourriez exercer ou les services que vous pourriez fournir à vos clients, en fonction de ce qu'un gouvernement a prévu pour un projet.

Pouvez-vous nous parler de la nécessité d'obtenir un financement de base et un financement opérationnel?

**Mme Traci Anderson:** Je peux répondre à cette question.

Je travaille dans le secteur sans but lucratif depuis 28 ans maintenant, et il a été très intéressant d'observer l'évolution du financement des organismes à but non lucratif.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de fonds opérationnels. Lorsque des organismes à but non lucratif investissent des capitaux, ils font preuve d'une grande agilité. Nous sommes capables d'élaborer des programmes très rapidement et de réagir très vite. Lorsque nous pouvons avoir accès à un financement opérationnel, nous pouvons faire beaucoup plus. Nous sommes plus efficaces, et nous sommes en mesure d'intervenir de façon plus concrète. Certaines personnes croient encore que les organisations à but non lucratif sont dirigées par des bénévoles, mais notre organisation est une entreprise. C'est une entreprise sans but lucratif, mais c'est tout de même une entreprise.

Nous valorisons le fait de disposer d'un financement opérationnel pour s'occuper de divers aspects. Le paysage a changé, et les donateurs sont rares en ce moment. La situation est donc très difficile. Dans ma collectivité, nous qualifions souvent les collecteurs de fonds de « collecteurs d'amis », car ils ne collectent pas vraiment de fonds. Ils se contentent de nouer des amitiés et de créer des liens au sein des collectivités, afin que les gens puissent constater la valeur de nos services et que nous puissions montrer ce que nous faisons de manière efficace. Nous sommes très responsables sur le plan financier, et nous faisons preuve d'une grande transparence à l'égard de nos activités.

• (1145)

**Mme Lindsay Mathysen:** Eh bien, vous devez absolument l'être pour conserver la désignation d'organisme à but non lucratif.

Bien entendu, un financement de base vous permettrait également de vous assurer que les incroyables experts de votre secteur sont correctement rémunérés. Vous en avez également parlé de ce financement relativement aux services de garde d'enfants.

Pouvez-vous nous parler de l'importance des investissements dans le domaine de l'éducation?

De plus, les propos que j'ai entendus de la part d'un grand nombre de fournisseurs de services de garde d'enfants — et nous avons abordé cette question avec d'autres groupes d'experts dans le cadre d'autres études — sont liés au fait que le travail de garde d'enfants est considéré comme un travail féminin, qui n'est donc pas aussi valorisé.

Pourriez-vous parler de l'importance de veiller à ce que ces travailleurs touchent un salaire convenable, un salaire plus élevé?

**Mme Traci Anderson:** Oui. Je vous remercie de la question, madame la présidente.

Nous savons que nous devons investir dans l'augmentation des salaires et que nous devons rendre ces salaires plus équitables pour les personnes qui travaillent dans des secteurs semblables et, en particulier, pour les femmes, car ces emplois sont principalement occupés par des femmes, même s'il y a quelques hommes qui exercent ces activités. Il est extrêmement important que nous soyons en mesure d'offrir ces salaires.

On a l'impression que le secteur n'est pas professionnel. Les gens suivent donc souvent des cours pour faire avancer leur carrière. Ces emplois sont en quelque sorte un tremplin. Nous devons vraiment réinventer la formation en matière d'éducation de la petite enfance et veiller à ce que les salaires soient équitables.

Différents gouvernements dans différentes provinces du pays prennent différentes mesures à ce sujet, mais jusqu'à ce qu'ils adoptent une approche systémique un peu plus rigoureuse en matière de garde d'enfants, ils continueront d'avoir du mal à recruter et à maintenir en poste les travailleurs et les travailleuses dans ce secteur.

**Mme Lindsay Mathysen:** Je vais juste glisser ça dans mon intervention. Je sais, madame la présidente.

J'espérais que vous pourriez parler rapidement de la stratégie alimentaire nationale. Vous avez probablement vu de nombreux étudiants qui ont des besoins à cet égard. Pourriez-vous nous parler de cette question et de l'attention qui est accordée à cette question?

**Mme Traci Anderson:** Cette question est-elle adressée à Mme Hart? Elle porte simplement sur la stratégie alimentaire...?

Dans le cadre de chacun des programmes des CGF, nous fournissons de la nourriture. C'est la clé pour s'assurer que les gens ont accès aux programmes et aux services. Honnêtement, je n'ai pas lu beaucoup de choses sur l'alimentation, mais je sais que c'est tout à fait important.

**La présidente:** C'est bon, vous n'avez plus de temps de toute façon.

Nous allons devoir passer à notre deuxième série de questions, en donnant la parole à Mme Shin pendant cinq minutes.

**Mme Nelly Shin (Port Moody—Coquitlam, PCC):** Merci beaucoup.

J'aimerais remercier nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui et de nous donner un aperçu de l'incidence que la COVID-19 a sur les femmes dans les milieux ruraux.

Je comprends qu'il est très important pour les femmes d'être financièrement autonomes, étant donné que c'est parfois cette dépendance financière à l'égard du conjoint qui perpétue des situations comme la violence domestique et qui fait qu'il leur est difficile de s'en sortir.



Une partie de cette question consiste à pouvoir accéder à des emplois qui peuvent les rendre plus autonomes. Si j'ai bien compris, étant donné que les types d'industries qui peuvent être présentes dans les régions rurales sont plutôt bien établis et définis, le développement économique est assez difficile. Quels sont donc les domaines de développement économique viables qui permettraient à davantage de femmes de trouver du travail dans leurs collectivités rurales?

**Mme Shealah Hart:** Bien sûr, je ne peux parler que de ma propre expérience dans ma collectivité rurale, mais, comme je l'ai déjà dit, nous n'avons qu'une poignée d'endroits où travailler à l'heure actuelle: un dépanneur, un bar et la mairie. Il y a très peu de postes, donc il serait bon d'avoir plus d'emplois, en particulier pour les femmes. Nous savons souvent que ce sont les femmes qui sont censées rester à la maison et s'occuper des jeunes enfants. Ce sont elles qui sont censées être là lorsque les enfants rentrent de l'école et, en plus, elles sont souvent responsables de toutes les tâches ménagères comme la cuisine, le nettoyage, l'aide aux devoirs et ce genre de choses.

Dans ces conditions, lorsque les femmes doivent assumer ces responsabilités, il est sans aucun doute très important pour elles d'avoir un horaire flexible. Cette question me ramène bien sûr à Internet. Si nous disposons d'un accès stable à Internet dans nos collectivités rurales, les femmes sont en mesure de travailler à domicile.

La pandémie a prouvé à quel point les industries et les types d'emplois qui peuvent être adaptés au télétravail sont nombreux. De plus, il y a beaucoup de femmes, surtout dans les petites collectivités comme la mienne, qui ont pris des mesures pour lancer leur propre petite entreprise. Qu'il s'agisse de vendre des produits de beauté qu'elles ont fabriqués elles-mêmes, de vendre de l'artisanat ou d'offrir un service, elles le font de chez elles, de plus en plus, bien sûr, depuis le début de la pandémie.

Cela nous ramène à ce dont Mme Anderson parle depuis le début de notre discussion d'aujourd'hui, à savoir, bien sûr, les services de garde d'enfants. Si les femmes sont en mesure de faire du télétravail parce qu'elles ont, disons, un accès Internet stable et fiable, elles ont maintenant besoin de quelqu'un pour surveiller leurs enfants pendant qu'elles travaillent à la maison. Je suis sûre que beaucoup d'entre vous ont fait l'expérience du télétravail avec des enfants ou des animaux domestiques ou lorsque quelqu'un se blesse ou que des bagarres éclatent entre deux enfants. Ma propre mère a eu du mal avec ce genre de situation. Nous sommes toutes deux des adultes, et elle avait encore du mal à travailler à la maison au début de la pandémie.

Avoir des options de garde d'enfants à sa disposition — que ce soit quelqu'un qui vienne chez vous ou chez qui vous envoyez vos enfants, une garderie ou un centre communautaire — nous ramène directement à la flexibilité et aux options, parce que la vie est différente pour tout le monde. Chacun a ses propres circonstances et, bien sûr, dans les collectivités rurales, les choses ne sont pas du tout les mêmes que dans les grands centres urbains.

Tout est question d'Internet et de flexibilité.

• (1150)

**Mme Nelly Shin:** Je vous sais gré de cette réponse.

Madame Anderson, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

**Mme Traci Anderson:** Oui. J'ajouterais que je pense que les femmes des communautés rurales doivent avoir des possibilités, qui pourraient inclure des outils pour favoriser l'esprit d'entreprise, comme l'a mentionné Mme Hart, chez les personnes qui lancent leur propre entreprise et font des choses de cette nature. Je pense que cette mesure aiderait les femmes.

Et puis, bien sûr, ma priorité est la garde d'enfants. L'accès à des services de garde d'enfants abordables permettrait d'alléger le fardeau des femmes. De plus, je pense que le tourisme est un autre secteur très intéressant pour les femmes.

Oui, j'ajouterais l'accès à des possibilités, sous diverses formes, et à des outils pour les aider à penser différemment.

**Mme Nelly Shin:** Merci beaucoup.

Je pense que vous avez abordé un sujet qui me touche de près, celui de la formation. Quelles sont les ressources déjà offertes aux femmes en zone rurale pour leur permettre de suivre des formations et de se perfectionner en tant qu'entrepreneures dans des domaines accessibles à distance? De nombreuses personnes travaillent à distance à l'heure actuelle. Pourriez-vous nous en parler?

**Mme Traci Anderson:** Merci pour cette question.

Allez-y, madame Hart.

**Mme Shealah Hart:** Non, allez-y, madame Anderson. C'est bon.

**Mme Traci Anderson:** J'allais simplement dire que je pense que nous avons vu un réel changement dans l'accès aux formations en ligne. Cependant, cet accès est bien sûr très compliqué pour les femmes qui vivent dans des collectivités rurales où Internet n'est pas fiable.

**La présidente:** Très bien.

Maintenant, avant de donner la parole à Mme Zahid, je crois savoir que nous allons bientôt entendre la sonnerie pour un deuxième vote. Il me faudra donc le consentement unanime du Comité pour continuer lorsque la sonnerie retentira. Ai-je le consentement unanime du Comité?

**Des députés:** D'accord.

**La présidente:** Très bien.

D'accord. Nous allons donner la parole à Mme Zahid pour cinq minutes, puis nous suspendrons la séance afin de procéder aux vérifications du son pour le prochain groupe de témoins.

**Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.):** Merci, madame la présidente, et merci aux deux témoins d'avoir comparu devant le Comité et d'avoir mis en lumière certains des problèmes auxquels sont confrontées les femmes vivant dans les collectivités rurales.

Ma première question s'adresse à Mme Anderson.

Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels les femmes sont confrontées dans vos collectivités? Avez-vous recueilli des données ou constaté que les femmes issues de familles de nouveaux immigrants, de communautés racialisées ou de communautés autochtones font face à des défis de plus en plus nombreux? Pourriez-vous nous parler de certains de ces défis?

• (1155)

**Mme Traci Anderson:** Oui, pour les nouveaux immigrants, les communautés autochtones et les femmes de ces communautés, je pense que c'est très difficile. Encore une fois, je pense au manque de possibilités et au fait d'être défini par ces rôles traditionnels.

En plus de notre programme concernant les services de garde d'enfants et Internet, je pense qu'il faut offrir de meilleures perspectives à ces femmes, comme des emplois, des liens culturels et des possibilités de s'intégrer dans les collectivités. Je pense à un projet que nous menons localement, où nous proposons des activités récréatives aux jeunes, aux enfants et à leurs mères qui s'identifient comme des immigrants au Canada.

Je ne sais pas, madame Hart, si vous voulez aborder ce sujet.

**Mme Shealah Hart:** Bien sûr, madame Anderson.

Je crois, bien entendu, que lorsque nous prenons en compte l'identité d'une personne, nous commençons à examiner les questions d'intersectionnalité et constatons, évidemment, que des éléments comme la race et la langue constituent des obstacles pour les familles. Qu'il s'agisse d'Autochtones, d'immigrants ou de personnes appartenant à une population racialisée, nous observons qu'elles éprouvent encore plus de difficultés que les personnes qui n'appartiennent pas à ces groupes.

Je pense que dans les collectivités rurales, ces personnes sont parfois plus marginalisées qu'elles ne le seraient dans les centres urbains. Je pense qu'il y a parfois plus de méfiance envers les nouvelles personnes qui arrivent dans la collectivité. Il est parfois difficile de s'intégrer ou d'être accepté lorsque vous avez affaire à des gens qui semblent très différents de vous. Je pense qu'il est certain que ces populations connaissent plus de difficultés, et nous devons travailler fort pour nous assurer que les personnes qui appartiennent à ces groupes ont les mêmes possibilités que les autres dans nos collectivités rurales.

De même, je pense que nous devons accorder une attention particulière aux possibilités que nous créons dans nos collectivités rurales pour nous assurer qu'elles répondent aux besoins de familles uniques aux circonstances et aux antécédents uniques. Nous devons non seulement reconnaître que leur caractère unique est une chose extraordinaire, mais leur dire que nous allons les aider et leur demander ce qu'elles peuvent faire pour nous aider nous. Comment les deux parties peuvent-elles bénéficier d'enseignements mutuels, chacun profitant, grandissant et retirant quelque chose d'incroyable des possibilités que leurs partenariats sont en mesure de créer?

**Mme Salma Zahid:** Merci, madame Hart.

J'ai une question de plus.

Existe-t-il des écarts entre les services de soutien proposés dans les zones rurales et dans les zones urbaines? Par ailleurs, pourriez-vous nous éclairer sur la manière dont les services de soins de santé offerts aux femmes vivant en milieu rural pourraient être améliorés, car c'est également l'un des principaux problèmes.

Peut-être que Mme Anderson veut prendre la parole ou...

**Mme Traci Anderson:** Merci pour cette question, madame la présidente.

Nous constatons une forte augmentation de certains problèmes de santé mentale. Il existe certainement des lacunes dans les collectivités rurales en ce qui concerne l'accès des femmes... et aux soins de santé primaires également.

Je vis dans une collectivité de 100 000 habitants où les gens sont sur des listes d'attente pour avoir un médecin, alors je ne peux qu'imaginer la situation dans les petites collectivités. Certaines personnes doivent voyager quatre ou cinq heures pour avoir accès à des soins de santé primaires.

Nous constatons une augmentation considérable des problèmes de santé mentale, en particulier chez les jeunes femmes. Cette situation est également attribuable à la pandémie. Nous voyons des jeunes qui perdent vraiment espoir en leur avenir. C'est très difficile et décourageant de voir une telle situation se produire. Il y a peu de ressources et d'accès aux soutiens dans les collectivités rurales, tant pour obtenir des soins de santé mentale que des soins de santé primaires.

**La présidente:** Je pense que c'était un excellent point sur lequel terminer.

Merci beaucoup à nos témoins de nous avoir aidés dans notre étude aujourd'hui.

À titre d'information pour les membres du Comité, nous allons suspendre la séance, car je pense que nous pourrions entendre les remarques liminaires de tous les intervenants du prochain groupe avant de passer au vote. Après le vote, je crois que nous aurons le temps de faire une série complète de questions. C'est ce qui est prévu.

Nous allons maintenant suspendre la séance et faire les vérifications sonores pour notre prochain groupe.

• (1200)

(Pause)

• (1205)

[Français]

**La présidente:** Nous reprenons la séance.

Nous continuons aujourd'hui notre étude sur le travail non rémunéré des femmes.

Je souhaite la bienvenue aux trois témoins.

Tout d'abord, nous avons parmi nous Mme Aline Lechaume, professeure-chercheuse à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

[Traduction]

Des Services de santé communautaires du Punjabi, nous accueillons Puneet Dhillon, qui est analyste recherchiste en télécommunications.

[Français]

Enfin, nous recevons Mme Yasmina Chouakri, coordonnatrice du Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec.

Chacune disposera de cinq minutes pour faire sa présentation.

Nous commençons par Mme Lechaume.

**Mme Aline Lechaume (professeure-chercheuse, Faculté des sciences sociales, Université Laval, à titre personnel):** Merci, madame la présidente.

Bonjour à toutes et à tous.

Chers membres du Comité permanent de la condition féminine, je tiens d'abord à vous remercier de me donner aujourd'hui l'occasion de vous faire part de certains points importants concernant les enjeux du travail invisible des femmes immigrantes.

Mes recherches portent depuis une vingtaine d'années sur les parcours d'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes au Canada, tout particulièrement au Québec. C'est donc sous cet angle que je vais aborder le travail non rémunéré des femmes immigrantes, en vous expliquant en quoi ce travail invisible constitue un obstacle majeur dans les parcours d'intégration des femmes immigrantes et comment les politiques pourraient mieux les soutenir.

Si l'on dresse la liste des principaux obstacles à l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes, on remarque rapidement que plusieurs sont en lien avec le travail invisible des femmes. Pensons par exemple au processus administratif lié à l'immigration et à l'installation, c'est-à-dire les inscriptions diverses à faire pour la maison et les enfants, ou encore l'accès à un logement. Je pense également au processus de reconnaissance ou d'évaluation comparative des diplômes et à la nécessité parfois de reprendre des cours ou de passer des examens pour se qualifier. Je pense aussi à la maîtrise de l'anglais ou du français, et à toute la responsabilité de cette francisation au Québec, par exemple. Il y a également le développement des réseaux, c'est-à-dire l'implication dans la communauté d'accueil et dans le bénévolat. Enfin, il faut penser bien sûr à la conciliation travail-famille, qui, la plupart du temps, pousse ces femmes à accepter des emplois précaires, à temps partiel, afin de jongler avec les horaires familiaux.

La charge mentale est donc énorme pour ces femmes. Elles portent la triple responsabilité de l'intégration, de la réussite de l'expérience migratoire familiale et de la réussite de leurs enfants. Ces responsabilités multiples décuplent le travail invisible et constituent des entraves à leur parcours d'insertion en emploi.

Je vais me concentrer aujourd'hui sur trois aspects: l'accès à l'apprentissage des langues, l'accès aux services de garde et le manque de réseaux.

J'aimerais me pencher d'abord sur l'apprentissage des langues. Le défi est accentué pour celles qui ne parlent pas le français ou l'anglais à leur arrivée au Canada, puisqu'elles doivent alors réussir à apprendre l'une ou l'autre des deux langues officielles pour accéder à un emploi, mais aussi pour accompagner les enfants dans leur parcours scolaire. Dans le cas de la francisation au Québec, devant l'ampleur de la tâche, c'est souvent la francisation qui écope. Certaines femmes se sentent même coupables d'avoir une maîtrise imparfaite du français, car cela compromet leur intégration non seulement en emploi, mais aussi dans la société.

Pour ce qui est de l'accès aux services de garde, je pense tout particulièrement aux femmes qui ont des statuts temporaires et aux mères demandeuses d'asile qui ont peu ou pas accès aux services de garde, surtout ceux à contribution réduite. Cela constitue un frein majeur à l'accès aux cours de langue, mais aussi à l'accès à l'emploi quand les enfants ne sont pas encore scolarisés, évidemment.

Quant au manque de réseaux, de nombreuses femmes immigrantes sont isolées et portent la responsabilité de toutes les tâches liées au travail invisible. Or, ce qui relève déjà de l'exploit pour toute famille canadienne peut devenir difficilement surmontable pour une femme dont la famille vient tout juste d'arriver et qui doit porter la responsabilité de l'installation. Imaginons ce que représentent les démarches suivantes sans le soutien d'un réseau: faire

des demandes d'accès à l'assurance-maladie, ouvrir un compte bancaire, trouver une place en garderie, inscrire ses enfants à l'école, habiller adéquatement sa famille pour l'hiver, nourrir sa famille dans un nouvel environnement et à moindre coût, savoir à qui s'adresser quand on a besoin de ressources et de soutien.

Avant de conclure, permettez-moi d'ajouter que le contexte actuel de la pandémie a exacerbé plusieurs éléments du travail non rémunéré des femmes immigrantes, à savoir toute la charge mentale associée à la responsabilité des protocoles sanitaires et de l'école à la maison, quand on maîtrise peu ou pas la langue dans laquelle nos enfants sont scolarisés, quand on n'est pas à l'aise avec les technologies ou quand on n'a tout simplement pas les moyens d'avoir un ordinateur à la maison.

En conclusion, je dirais que le travail invisible pèse lourd sur les épaules des femmes immigrantes, tout particulièrement celles à statut précaire, mais ce travail est malheureusement sous-estimé, car ces femmes sont invisibilisées.

J'ai quatre recommandations à formuler aujourd'hui.

• (1210)

La première recommandation est d'améliorer l'accès aux services de garde, peu importe le statut de ces femmes.

La deuxième recommandation est d'accroître l'accès aux cours de langue, à temps plein comme à temps partiel, en les coordonnant avec les services de garde pour les enfants d'âge préscolaire.

La troisième recommandation est d'améliorer la coordination des organismes communautaires de soutien et ouvrir leur accès à toutes les femmes immigrantes, peu importe leur statut.

Enfin, la quatrième recommandation est d'accroître les initiatives visant à favoriser les réseaux et à briser l'isolement.

Je vous remercie de votre attention. Bien entendu, je demeure disponible pour répondre à vos questions.

**La présidente:** Merci beaucoup.

[Traduction]

La parole est maintenant à Mme Dhillon pour cinq minutes.

**Mme Puneet Dhillon (analyste recherchiste en télécommunications, Punjabi Community Health Services):** Bonjour à tous.

Merci de me donner l'occasion de m'adresser à vous.

Je m'appelle Puneet Dhillon, et je suis analyste recherchiste en télécommunications pour le compte des Services de santé de la communauté du Punjabi.

Les arguments que je vais partager aujourd'hui ne découlent pas seulement d'une perspective académique en vue de réformer la politique et la pratique; ils sont également fondés sur mon expérience vécue de plus d'une décennie de travail non rémunéré, que j'ai apprécié croyant que c'était normal, et que je n'ai pas apprécié pour la majeure partie.

La division du travail fondée sur le sexe existe depuis très longtemps. Dans les pays et les sociétés où la domination masculine est socialement approuvée et légalement protégée, cette division est pratiquée et présentée comme normale. Dans ces endroits, les femmes sont obligées de gérer les foyers et les enfants, même si elles sont médecins, ingénieurs, scientifiques et titulaires d'un doctorat. Cette pratique fait partie de la donne d'une famille heureuse.

Dans des pays comme le Canada, du moins dans le cadre législatif et dans les politiques publiques, les femmes sont considérées comme égales et ne sont pas censées s'occuper du foyer et des enfants pendant que les hommes subviennent aux besoins de leur famille. Cependant, au Canada, il existe des espaces et des contextes sociaux où, ironiquement, la division du travail fondée sur le sexe est non seulement pratiquée, mais aussi imposée collectivement aux femmes, comme dans les communautés sud-asiatiques.

Il ne faut pas en déduire que les femmes se trouvant dans de telles situations et contextes ne sont pas autorisées à travailler et à poursuivre leur carrière. Elles le sont. Mais on attend d'elles qu'elles s'occupent également du foyer et des enfants. Ce travail n'est ni reconnu ni rémunéré et n'est pas comptabilisé dans le PIB.

Aujourd'hui, je parle de ces situations et de ces femmes qui sont accablées par la nécessité de faire un travail rémunéré et qui subissent la pression sociale de faire du travail non rémunéré au quotidien.

Selon les Nations unies, la contribution des femmes aux soins non rémunérés représente entre 10 % et 39 % du PIB national dans différents pays. C'est plus que les secteurs de la fabrication et du transport. Par rapport aux hommes, les femmes effectuent chaque jour 75 % du travail non rémunéré dans chaque ménage.

Le temps de travail quotidien d'un homme employé à plein temps est de 7,5 heures. Pour une femme, il faut ajouter 90 minutes à ce chiffre. Pour une femme immigrée confinée à la maison, vous ajoutez 90 minutes supplémentaires. Pour une mère monoparentale sans le soutien social d'une famille élargie, vous ajoutez encore 90 minutes.

Statistique Canada et d'autres organismes œuvrant pour les femmes disposent de nombreuses données à l'appui de ce qui précède. Par conséquent, je ne vous présenterai pas d'autres données. Je vais plutôt vous faire part de modèles et de pratiques de travail non rémunéré moins visibles, moins signalés et moins projetés, et des mesures qu'on peut prendre à ce sujet.

Après leur arrivée au Canada, les femmes immigrantes sont confrontées à de nombreux défis. Le principal d'entre eux est la recherche d'un emploi, n'importe quel emploi, même s'il s'agit d'une rétrogradation de carrière ou d'un emploi qui ne correspond pas à leurs compétences. Puis, après une longue journée de travail, elles rentrent à la maison, font la cuisine et s'occupent des enfants et de l'entretien ménager.

Parmi les femmes immigrées, il existe un segment de personnes monoparentales qui sont au centre de mon intervention d'aujourd'hui.

Les femmes chefs de famille monoparentale ont certainement des journées de travail de 13 à 14 heures, et pendant le week-end, elles travaillent encore plus sans être rémunérées, afin de rattraper les tâches essentielles pour garder la maison en ordre et s'occuper des enfants.

Avec le travail à distance associé à la COVID-19, le peu de temps pour elles-mêmes, qu'elles avaient l'habitude de placer entre les réunions pour manger ou faire une pause-café, a complètement disparu. Soit les enfants n'ont pas de garderie où aller, soit les familles ne peuvent pas se le permettre, soit les enfants sont scolarisés à la maison, si bien que la mère continue à multiplier les tâches. L'exercice global ajoute à leur épuisement, ce qui a des répercussions sur leur santé physique, mentale et émotionnelle.

Je vais formuler une série de cinq recommandations. Au chapitre du travail non rémunéré, il est question des trois « R » — reconnaître, réduire, redistribuer. Ma première recommandation est que nous y ajoutions un quatrième « R », soit celui de récompenser.

Tout en reconnaissant le travail non rémunéré, je vous invite à reconnaître le segment particulier de la population des femmes, les ménages dirigés par une mère monoparentale, qui ont besoin d'un système de soutien plus équitable.

Après les deux mesures précédentes, il convient d'offrir des incitatifs à ce segment, par exemple en le plaçant dans une fourchette d'imposition différente, en lui proposant des tarifs de garde d'enfants adaptés à ses revenus, des assurances subventionnées — habitation, automobile et autres, le cas échéant — et des salaires dignes de ce nom.

La quatrième recommandation est que vous devriez envisager de ramener la journée complète de travail à sept heures pour ce groupe. C'est en fait le cas pour de nombreux emplois communs aux hommes et aux femmes, mais pas dans le secteur privé, et certainement pas dans le secteur social à but non lucratif. Cette demi-heure contribuerait grandement à la santé des mères monoparentales à bien des égards.

Pour que les mesures susmentionnées soient couronnées de succès, il faut sensibiliser les communautés et les employeurs au travail supplémentaire et aux précieuses contributions des femmes en général, mais surtout des mères monoparentales qui travaillent.

Je serai ravie d'approfondir ce concept par écrit et de répondre à vos questions.

Merci de m'avoir écoutée.

• (1215)

**La présidente:** Merci beaucoup.

[Français]

Nous allons maintenant entendre Mme Chouakri.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

• (1220)

**Mme Yasmina Chouakri (coordonnatrice, Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec):** Je vais également aborder la question des femmes immigrantes et de leur travail qui est invisible, mais très lourd de conséquences.

[Traduction]

**Mme Salma Zahid:** J'invoque le Règlement, madame la présidente. Il ne nous reste que quatre minutes avant le vote.

**La présidente:** Oui, je l'interromprai exactement au moment du vote, et nous suspendrons la séance.

**Mme Salma Zahid:** D'accord. Je vous remercie.

[Français]

**La présidente:** Madame Chouakri, vous pouvez continuer.

**Mme Yasmina Chouakri:** D'accord.

Les deux témoins précédentes ont déjà souligné avec efficacité les thèmes importants, alors je vais éviter de les répéter. J'aimerais néanmoins ajouter certains éléments.

Si toutes les femmes au Québec et au Canada ont à effectuer un travail invisible et ont une charge mentale plus importante que les hommes, c'est assurément un phénomène accentué chez les femmes immigrantes, notamment les nouvelles arrivantes. Elles se retrouvent dans un contexte différent et peuvent faire face à des obstacles liés à leur statut d'immigration. Je pense notamment aux femmes qui sont dans la catégorie du regroupement familial, aux demandeuses d'asile et aux réfugiées. Souvent, ces femmes maîtrisent beaucoup moins la langue et se trouvent en situation de dépendance, que ce soit envers leur conjoint, dans le cas des femmes parrainées, ou à l'égard des décisions de l'immigration, dans le cas des femmes ayant certains autres statuts, par exemple les immigrantes temporaires et les demandeuses d'asile.

Pourquoi est-il important de parler plus particulièrement des nouvelles arrivantes? C'est parce qu'en plus de veiller, comme toutes les autres femmes, aux tâches domestiques et aux soins des enfants et de la famille, ces arrivantes se trouvent dans une situation particulière. Souvent, c'est le mari ou le conjoint qui a la priorité pour s'intégrer, donc pour apprendre la langue ou pour effectuer un retour aux études, par exemple. Elles viennent alors en seconde place. Au cours des dernières années, on a noté une augmentation incensante du nombre de nouvelles arrivantes ayant ce type de statut précaire. Je parle ici des réfugiées et des femmes qui arrivent ici au titre du regroupement familial, mais aussi de toutes celles qui vivent des situations semblables, par exemple certaines travailleuses temporaires. Les femmes au statut précaire ont vraiment beaucoup plus de difficulté que celles ayant d'autres statuts d'immigration.

Par ailleurs, il faut savoir que les immigrantes ayant de jeunes enfants vont souvent reporter leur apprentissage de la langue. Dans certains cas, elles vont donner la priorité à la recherche d'un travail, parce que c'est une nécessité pour répondre aux besoins de la famille. Il y a un autre problème relatif à l'apprentissage de la langue. Au Québec, par exemple, on le remarque pour ce qui est de la francisation. Une fois que les cours de francisation sont terminés, cela ne signifie pas pour autant que ces femmes parlent déjà le français. Elles n'ont pas la possibilité de fréquenter des lieux...

[Traduction]

**La présidente:** Je suis désolée...

**Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.):** J'invoque le Règlement, madame la présidente.

**La présidente:** Je suis désolée de vous interrompre ici, mais nous devons vraiment aller voter.

Je vous accorderai quelques minutes à notre retour, mais nous allons maintenant suspendre la séance pour aller voter. Cela devrait prendre une dizaine de minutes, et quand tout le monde sera revenu, nous reprendrons la discussion. Je vous remercie.

• (1220) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1235)

**La présidente:** Très bien. Nous reprenons la séance.

[Français]

Madame Chouakri, vous disposez encore de quelques minutes pour terminer votre présentation.

**Mme Yasmina Chouakri:** Quand nous avons dû nous interrompre, je parlais des défis liés à la francisation. Souvent, les

femmes immigrantes n'ont pas accès à des lieux où elles pourraient s'exercer à parler français, ou ne connaissent pas ces lieux.

Il y a également des défis liés à la compréhension du fonctionnement de la société d'accueil, notamment en ce qui concerne le marché du travail, le système scolaire ainsi que le système de santé et de services sociaux. La perte des réseaux d'entraide, la scolarisation des enfants et l'accès à des services de garde posent aussi des défis. De plus, on peut penser à toute la question de la discrimination et du racisme que ces femmes peuvent vivre, qu'il s'agisse de la non-reconnaissance des acquis et des compétences, de la discrimination à l'embauche ou de l'exigence d'avoir de l'expérience de travail au Québec ou au Canada.

J'aimerais revenir sur un autre facteur qui a déjà été soulevé, soit la monoparentalité. C'est un défi notamment chez les femmes immigrantes. En effet, être immigrante et à la tête d'une famille monoparentale constitue un obstacle encore plus important. Il faut d'ailleurs noter que 84 % des familles immigrantes monoparentales sont dirigées par une mère seule. Ce sont donc en majorité des femmes qui sont à la tête des familles immigrantes monoparentales.

Évidemment, il y a aussi toute la question de la conciliation entre le travail, la famille et les études.

J'aimerais terminer en disant que la principale recommandation découlant de mon analyse est simplement de lever les obstacles structurels rencontrés par les femmes immigrantes. Je parle ici de tous ceux que je viens d'énumérer, notamment certains statuts d'immigration précaires qui touchent ces femmes, ou encore le manque notoire d'accès à des services de garde abordables.

Comme deuxième recommandation, j'estime qu'il est nécessaire de reconnaître le travail invisible et de l'évaluer financièrement, ne serait-ce que de témoigner une reconnaissance de tout le travail accompli. Le travail invisible et la charge mentale représentent des défis importants pour toutes les femmes en général, mais il faut souligner que ces défis sont encore plus importants dans le cas des femmes immigrantes.

Je vous remercie.

[Traduction]

**La présidente:** Excellent. Je vous remercie.

Nous entamerons maintenant notre premier tour de questions, en commençant avec Mme Wong pour six minutes.

**L'hon. Alice Wong (Richmond-Centre, PCC):** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je voudrais remercier tous les témoins. Vos témoignages ont ramené en moi des souvenirs, certains à l'étranger et d'autres, inoubliables, du moment où je suis arrivée au pays à titre d'immigrante il y a plus de 40 ans. Je me suis heurtée à toutes les difficultés que vous avez évoquées. Par exemple, mes diplômes n'ont pas été reconnus et j'ai dû fréquenter l'Université de la Colombie-Britannique pour terminer mon baccalauréat et ma maîtrise en administration des affaires, faisant ultérieurement un doctorat. Je suis donc passée par là et je comprends certainement les difficultés que connaissent toutes les immigrantes, peu importe où elles se trouvent maintenant.

Puis il y a la reconnaissance, le plus important. C'est exactement pourquoi le Comité étudie le travail non rémunéré des femmes.

Ma question s'adresse à vous toutes, à quiconque se sent à l'aise d'y répondre, en fait. Ma circonscription de Richmond-Centre est fort diversifiée. Il s'y trouve donc beaucoup plus d'immigrants que dans le reste du pays. J'ai ainsi pu rencontrer de nombreuses communautés ethniques.

Au chapitre de la garde d'enfants, plusieurs d'entre vous ont fait remarquer qu'il n'existe pas de modèle qui convienne à tous. Que recommanderiez-vous de faire pour qu'il y ait plus de souplesse à cet égard pour les immigrants, et particulièrement les femmes immigrantes?

Pourquoi ne commençons-nous pas par Mme Aline Lechaume?

• (1240)

[Français]

**Mme Aline Lechaume:** Il s'agit effectivement d'une question très importante. Il n'y a pas de modèle unique en matière de services de garde, mais ce qui devrait être unique et universel, c'est l'accès à de tels services à coût très abordable. Or, ce n'est pas le cas actuellement. Il existe d'importantes différences d'une province ou d'un territoire à l'autre, mais également entre le milieu rural et le milieu urbain, ainsi qu'en fonction du statut d'immigration.

Les femmes immigrantes à statut temporaire ou précaire, et notamment les demandeuses d'asile, n'ont pas accès aux services de garde à contribution réduite, et parfois même n'y ont pas accès du tout. Cet accès extrêmement limité compromet tous les aspects de l'intégration des femmes immigrantes, que ce soit l'intégration à la société en général pour développer des réseaux, l'intégration au marché du travail ou encore l'accès aux cours de langue. Tous ces éléments sont donc compromis en raison notamment du manque d'accès à des services de garde.

Comme société, nous avons tout à gagner à permettre que les enfants des immigrants aient accès aux services de garde afin qu'ils soient socialisés en très bas âge et accompagnés dans leur parcours préscolaire.

[Traduction]

**L'hon. Alice Wong:** Madame Dhillon, qu'en pensez-vous?

**Mme Puneet Dhillon:** Je vous remercie beaucoup.

C'est une question très importante, à laquelle je voudrais répondre de deux manières.

D'abord, en ce qui concerne les mères monoparentales et les immigrantes, il est primordial qu'elles s'intègrent à la société à deux égards, le premier étant celui de l'emploi et le second, celui de l'aspect social. Ces deux aspects sont compromis quand ces femmes ne peuvent accéder à des services de garde adéquats.

À cela s'ajoute un autre secteur dont nous n'avons pas encore parlé: celui des étudiants étrangers, qui ont parfois des problèmes parce qu'ils n'ont pas le statut et sont privés de certains privilèges. Ils sont également confrontés à ces obstacles et cela a des répercussions sur leurs études, qui sont pourtant la raison de leur présence ici. Cela a également une incidence sur leur intégration dans le marché du travail en cette terre de tous les possibles, sur leur intégration sociale ou sur les avancées qu'ils font quand ils viennent au Canada. Tous ces aspects sont réellement importants.

Je parlerai en m'appuyant sur l'expérience que j'ai vécue à titre d'immigrante monoparentale. Il est extrêmement difficile de gérer les services de garde, puisqu'ils sont très chers et qu'il existe parfois

une liste d'attente interminable, qui rend toute l'affaire inutile. On continue d'attendre d'un à deux mois. Je pense que ces services devraient être plus équitables, plus accessibles et moins chers. C'est ce que je propose.

**L'hon. Alice Wong:** Madame Chouakri, je m'adresserai à vous.

Veillez me pardonner mon français, une langue que je me suis donné comme défi de maîtriser.

Voudriez-vous ajouter quelque chose?

• (1245)

[Français]

**Mme Yasmina Chouakri:** Je pense que tout a été dit, mais je tiens à souligner que le défi est encore plus important pour les femmes immigrantes à la tête de familles monoparentales. Elles occupent déjà des emplois relativement précaires et n'ont pas forcément accès à des services de garde à prix abordable. Cela représente assurément un obstacle que je qualifie de structurel et qui fait partie des autres obstacles assez graves pour empêcher une réelle intégration de ces femmes.

[Traduction]

**La présidente:** Excellent.

C'est maintenant Mme Sidhu qui aura la parole pour six minutes.

**Mme Sonia Sidhu:** Je vous remercie, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins d'être ici.

Je sais que les Punjabi Community Health Services offrent des services importants à la population de Brampton, ce dont je vous remercie.

Je voudrais poser ma question à Mme Dhillon.

Madame Dhillon, nous vivons dans la même communauté et observons quotidiennement les répercussions qu'a la pandémie dans Brampton. Notre comité s'est fait dire à quel point les communautés racialisées ont été touchées de manière disproportionnée par la pandémie. Comment pouvons-nous veiller à ce que ces communautés aient accès aux services de santé et soient soutenues lors de la reprise économique?

**Mme Puneet Dhillon:** Je vous remercie, madame Sidhu, de poser une question très importante et bien nécessaire ces temps-ci. Je tenterai d'y répondre de mon mieux.

Pour ce qui est d'abord de la solution que j'entrevois pour le problème que les Torontois rencontrent tous, sachez qu'un manque de connaissance au sujet des ressources offertes pourrait nuire à l'accès aux services.

La méconnaissance de la langue constitue un autre obstacle, car la plupart des femmes sud-asiatiques qui restent à la maison et qui travaillent à domicile n'ont pas accès à des cours de langue, ce qui constitue un obstacle de taille. Étant moi-même Sud-Asiatique, je rencontre beaucoup d'autres femmes sud-asiatiques qui ne savent même pas comment utiliser un GPS, se connecter aux ressources ou même faire un appel téléphonique. La langue est donc devenue un énorme obstacle.

Un troisième obstacle s'est ajouté depuis le début de la pandémie de COVID-19, soit celui de la mobilité, car quand on arrive ici à titre d'immigrant, il y a toujours un problème de mobilité tant du point de vue financier que du point de vue physique. Les femmes sud-asiatiques, particulièrement celles d'origine pendjabi, qui veulent de déplacer dépendent parfois des membres masculins de leur famille. Elles doivent attendre qu'ils reviennent du travail pour les amener quelque part. Il y a ici un problème, dont la clé réside, selon moi, dans la sensibilisation et l'éducation sur les ressources offertes. L'amélioration des liens entre les organismes de services communautaires et les communautés et une offre plus diversifiée de services nous aideront à éliminer au moins une partie de ces obstacles, à mon avis.

**Mme Sonia Sidhu:** Je vous remercie.

Vous avez soulevé un point important au sujet de l'accès aux services de garde. L'établissement d'un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants comme celui proposé dans le budget de 2021 aura comme conséquence à long terme de permettre à un plus grand nombre de femmes de faire carrière à temps plein au lieu de travailler à temps partiel et de s'occuper des enfants. Quelles répercussions pensez-vous que cette initiative sur les carrières des femmes une fois qu'elle aura été mise en œuvre?

**Mme Puneet Dhillon:** C'est là un excellent pas en avant que j'accueille à bras ouverts. En fait, je pense au fond de mon cœur que c'est ce que nous attendions toutes, particulièrement les mères immigrantes. C'est vraiment, vraiment important, puisque, comme je l'ai souligné plus tôt dans mon exposé, les immigrants qui commencent leur vie au Canada cherchent un emploi, n'importe quel emploi, même s'il constitue une rétrogradation. Ils ne se soucient généralement pas qu'il ne corresponde pas à leur ensemble de compétences. Je pense que c'est là une initiative très importante et que lorsqu'elle sera intégrée et mise en œuvre, nous réaliserons qu'elle aide bien des femmes à entreprendre la carrière de leur choix en fonction de leur ensemble de compétences et de leurs intérêts.

Elle sera également utile en ce qui concerne la vulnérabilité des femmes, car lors qu'une crise quelconque survient, qu'il s'agisse de difficultés financières ou de violence conjugale, les femmes tendent à être plus vulnérables que les autres membres de la famille. Dès qu'elles se trouvent dans une relation violente ou se rendent compte qu'elles sont victimes de violence, elles deviennent très vulnérables, notamment du point de vue financier. « Que devrais-je faire avec mes enfants? » « Que devrais-je faire avec mon emploi à temps partiel? » Je pense que c'est une initiative très bénéfique que je vois d'un très bon œil. Elle sera d'une aide considérable, particulièrement pour les immigrantes.

• (1250)

**Mme Sonia Sidhu:** Vous savez fort bien que dans les communautés sud-asiatiques, de nombreux aînés se heurtent à de réels obstacles au chapitre de la langue. Pensez-vous qu'ils soient désavantagés quand vient le temps d'accéder aux services, comme les services de santé et de vaccination? Quel conseil formuleriez-vous à ce sujet? Comment tous les ordres de gouvernement peuvent-ils abattre cet obstacle?

**Mme Puneet Dhillon:** Je vous remercie, madame Sidhu, de me donner l'occasion de répondre à cette question, car les aînés se sentent certainement abandonnés ou dépourvus dans une société où la langue constitue un obstacle important. Nous avons souvent affaire à des clients âgés qui passent ou qui appellent parce qu'ils ne comprennent pas. Parfois, c'est encore pire: ils ne veulent pas effec-

tuer d'appels téléphoniques, ne sachant pas quelle langue utilisera le préposé à l'autre bout du fil. Je pense qu'il faut offrir aux aînés des services mieux adaptés à la culture et à la langue. Il existe certainement un énorme obstacle. En fait, de nombreux mythes et tabous sociaux entourent le vaccin. Nous nous efforçons de déboulonner ces mythes dans nos langues et de fournir des réponses adéquates à ce propos, mais ces renseignements ne se rendent toujours pas jusqu'aux zones ciblées dans une langue donnée. Il faut adopter une approche plus adaptée à la culture et à la langue pour communiquer avec nos aînés.

**Mme Sonia Sidhu:** Avec l'augmentation de la télésanté et des soins aux patients virtuels, quelles difficultés avez-vous observées dans les diverses communautés dans le cadre de votre travail?

**Mme Puneet Dhillon:** La situation a été initialement difficile pour les fournisseurs de service. Pour les employés, il a été très difficile d'appivoiser la technologie, d'organiser des rencontres sur Zoom et de prodiguer des soins à distance à nos clients. Du point de vue du client, on peut très difficilement s'attendre à ce qu'une femme violente appelle et comprenne comment se rencontrer sur Zoom.

Pour les aînés pendjabi et sud-asiatiques, il est réellement difficile d'appivoiser la technologie, particulièrement lorsqu'ils se trouvent dans une situation. Les gens qui éprouvent un problème dans leur vie sociale, dans leurs finances ou à tout autre égard feront appel aux Punjabi Community Health Services. Quand quelqu'un a un problème, nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'il connaisse la technologie et suive un processus extrêmement complexe pour joindre les Punjabi Community Health Services. À cela s'ajoutent une très longue liste d'attente et un obstacle énorme sur le plan de la langue.

Il m'arrive souvent de recevoir des appels d'aînés qui me demandent si je parle pendjabi, s'exclamant « Oh, Dieu merci, vous parlez pendjabi, comme ma fille. » Ils tentent ensuite d'établir un lien grâce à la culture. Par contre, quand l'interlocuteur parle une autre langue, j'ai l'impression qu'il ne s'ouvre pas et ne parle pas de ses problèmes.

**La présidente:** Je suis désolée, mais le temps est maintenant écoulé.

Nous entendrons maintenant Mme Larouche.

[Français]

Vous avez la parole pour six minutes.

**Mme Andréanne Larouche:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être parmi nous aujourd'hui pour nous parler des réalités que vivent les femmes de chez nous, et plus particulièrement de l'expérience des femmes immigrantes et des réalités différentes qu'elles vivent selon que leur intégration se fait en milieu rural ou en milieu urbain.

Tout d'abord, j'aimerais entendre parler davantage du travail invisible. Comme on le sait, le travail invisible est déjà pris en charge disproportionnellement par les femmes. Vous avez toutes les trois abordé cette question à votre manière.

Madame Chouakri, pouvez-vous nous dire de quelle façon cette réalité se manifeste davantage pour les femmes immigrées et racisées?

**Mme Yasmina Chouakri:** Comme je l'ai dit, elles partagent les mêmes problèmes que l'ensemble des femmes en matière de travail invisible, c'est-à-dire l'ensemble des tâches domestiques et des soins à fournir aux enfants ou à un proche à charge, cependant tous les obstacles auxquels elles font face augmentent ce travail invisible et la charge mentale qui l'accompagne. Cela est particulièrement le cas pour les nouvelles arrivantes, soit les femmes qui sont au pays depuis moins de cinq ans. Pour elles s'ajoute l'obligation de comprendre le fonctionnement de la société d'accueil, du marché du travail, du système de francisation ou du système d'éducation, par exemple, si elles veulent retourner aux études. Elles doivent faire face à tout cela, alors qu'elles ont perdu le réseau d'entraide traditionnel qu'elles avaient dans leur pays d'origine. Souvent, les réseaux traditionnels s'appuient sur un modèle de famille élargie ou de structure familiale plus importante, où l'éducation des enfants n'est pas le propre d'un couple, mais une responsabilité assumée par toute la famille. Elles ont perdu tout cela et elles n'ont pas eu le temps de reconstruire un nouveau réseau d'entraide. Elles ne connaissent pas forcément les réseaux en place, non plus.

Au Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec, l'organisme pour lequel je travaille, nous avons mené une enquête au sujet des répercussions de la pandémie sur les femmes immigrantes.

Dans un premier temps, plusieurs femmes immigrantes ont dit avoir trouvé extrêmement difficile et lourd d'assumer la surcharge familiale découlant des soins aux enfants et de la scolarité à la maison, surtout pendant le confinement total. Ces femmes avaient un important besoin de répit et d'accompagnement quant au système scolaire, aux soins aux enfants et à l'aide aux devoirs, entre autres. Elles n'étaient pas forcément préparées à vivre les conséquences de la pandémie de COVID-19.

J'aimerais souligner un autre élément parmi les plus importants qui sont ressortis de notre enquête. La question a été brièvement abordée plus tôt. En fait, beaucoup de femmes immigrantes qui ne maîtrisent pas la langue du pays d'accueil ont dit aux intervenantes interviewées ne pas avoir accès à l'information sur les ressources offertes dans leur langue. Ainsi, la seule information qu'elles peuvent obtenir leur provient d'un membre de la famille, ce qui ne garantit pas l'accès à la bonne information. Bon nombre de ces femmes ont donc formulé une demande commune. Puisqu'il est fréquent que ces femmes n'aient pas encore eu l'occasion d'apprendre la langue du pays d'accueil, elles aimeraient qu'il y ait moyen d'obtenir dans des langues autres que le français et l'anglais de l'information sur l'ensemble des ressources qu'il existe, qu'il s'agisse des mesures d'aide offertes par le gouvernement ou des ressources à leur disposition si jamais elles sont victimes de violence, à titre d'exemple.

• (1255)

**Mme Andréanne Larouche:** Voilà une raison de plus pour souligner le travail d'organismes de ma circonscription comme Solidarité ethnique régionale de la Yamaska, qui aide les femmes en francisation, ou encore Valcourt 2030, qui vient en aide aux travailleurs de l'extérieur et qui s'emploie à intégrer non seulement les travailleurs, mais aussi les familles, afin de créer ce fameux réseau.

Vous avez aussi beaucoup parlé de l'importance pour les femmes immigrantes de se recréer un réseau. C'est vrai en milieu urbain, mais ce l'est encore plus en milieu rural. Nous savons que le système de loterie mis en place par le gouvernement fédéral pour réunifier les familles ne fonctionne pas. Il faudrait donc redonner

des ressources au Québec pour vraiment miser sur cette réunification familiale et parvenir à diminuer le travail invisible et la charge mentale des femmes.

Par ailleurs, on parle beaucoup de la lourdeur administrative d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, une situation que nous déplorons. Accélérer le processus d'immigration permettrait aux femmes immigrantes d'obtenir plus rapidement leur plein statut, ce qui les aiderait ensuite à accéder à tous les services.

**Mme Yasmina Chouakri:** Cela pourrait certainement jouer un rôle, mais je pense que l'augmentation du nombre de places en garderie à tarif abordable est prioritaire. C'est tout aussi important que le fait de faciliter le regroupement familial.

[Traduction]

**La présidente:** C'est excellent.

C'est Mme Mathysen qui fera la dernière intervention de six minutes.

**Mme Lindsay Mathysen:** Je vous remercie, madame la présidente.

Je voudrais poursuivre sur la voie prise par Mme Larouche. Je sais que mon bureau de circonscription a été bombardé d'appels de personnes mécontentes. Je sais que nous sommes en pleine pandémie de COVID et que tout est différent maintenant, mais les gens s'impatientent au sujet de leur dossier d'immigration ou de celui d'un être cher. Ils nous disent souvent qu'ils se sentent encore plus isolés ici. Ils sont terriblement tristes. De plus, étant incapables d'obtenir du soutien au Canada, ils subissent un stress néfaste pour la santé mentale. Peut-être pourriez-vous traiter de la question.

Je voulais aussi ajouter qu'une communauté incroyable vit dans ma circonscription; il s'agit d'un groupe de femmes d'origine ou de descendance sud-asiatique qui, exactement comme vous le décrivez, ne peuvent aller nulle part sans l'aide de leur mari. Elles demeurent dans un nouveau quartier, loin de notre communauté, et n'ont pas accès aux moyens de transport traditionnels et à toutes ces choses.

Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet également, madame Dhillon, et parler des besoins et de ce que nous pouvons faire pour accroître le soutien, que ce soit en offrant aux municipalités des subventions fédérales en matière de transports ou en prenant d'autres mesures? Tout est interconnecté, selon moi.

• (1300)

**Mme Puneet Dhillon:** Je vous remercie beaucoup.

Je commencerai à répondre à la question avec la manifestation de tous ces problèmes. Quand on est une minorité au sein d'une minorité, on est confronté à un problème intersectionnel à trois paliers. Il y a les minorités d'immigrants, au sein desquelles se trouvent des minorités de femmes, au sein desquelles vit une minorité de femmes seules. Ainsi, les femmes immigrantes seules font partie de trois paliers de minorité, une situation qui se manifeste également à trois égards. Elle se manifeste d'abord sur le plan mental, puis social et physique. Le problème mental a certainement une incidence sur les services, alors que le problème social nuit à l'intégration sociale au sein de la société et le problème physique a des répercussions sur le réseau de la santé du pays.



Il faut réellement chercher à offrir des ressources plus accessibles et plus équitables, et certainement subventionner le transport public et d'autres choses. Nous pouvons aussi certainement penser au quatrième *R* que j'ai évoqué plus tôt — soit celui de la récompense — qui pourrait prendre la forme d'une fourchette fiscale différente pour ces femmes, de frais de services de garde modulés selon le revenu et d'assurances subventionnées pour les femmes seules. C'est peut-être une question d'opinion, mais je considère que les femmes sont certainement des conductrices responsables, et si on offrait des assurances subventionnées pour la maison, l'automobile et autre chose, ce serait formidable.

**Mme Lindsay Mathysen:** Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite ajouter quelque chose au sujet de l'immigration? Nous avons certainement vu qu'il y a un système pour la banlieue et aussi le système de loterie qui n'a pas nécessairement fonctionné. Quel soutien faut-il offrir au chapitre de la citoyenneté et de l'immigration? N'importe quel témoin peut répondre à cette question.

[Français]

**Mme Aline Lechaume:** Je me permettrais d'ajouter que, pour ce qui est de l'accès à l'ensemble des services dont il est question, un des problèmes majeurs demeure le clivage important entre les personnes qui ont la résidence permanente et celles qui ne l'ont pas. Les femmes ayant un statut temporaire se trouvent beaucoup plus en situation précaire, qu'il s'agisse des étudiantes internationales, des travailleuses étrangères temporaires, des personnes en processus de réunification familiale, des demandeuses d'asile ou encore des personnes qui n'ont même pas ce statut.

Rendre universel l'accès à ces services, c'est-à-dire les rendre accessibles à l'ensemble des femmes immigrantes, peu importe leur statut, constituerait un élément fondamental. Si nous souhaitons que l'accès à l'emploi et l'intégration en emploi soient bénéfiques à ces femmes, il faut agir dès le début du processus d'intégration, car une fois entré dans l'espèce de spirale de précarité, on y reste. Il devient alors très difficile de s'en sortir et de réussir son intégration sur le marché du travail comme dans la société en général.

Plus nous agissons tôt pour rendre universel l'accès à ces services, plus ce sera bénéfique à ces femmes et à l'ensemble de la société.

[Traduction]

**Mme Lindsay Mathysen:** Madame Dhillon, vous avez parlé des étudiants étrangers. Je sais qu'il y en a beaucoup dans ma circonscription qui sont fort mécontents de payer des frais exorbitants, faisant ainsi à notre réseau d'éducation postsecondaire une contribution financière plus importante qu'ils ne le devraient. Qui plus est, ils sont incapables d'accéder aux emplois traditionnels dans nos communautés. Pourriez-vous nous parler de certaines mesures que nous pourrions prendre pour éliminer ces obstacles?

• (1305)

**La présidente:** Répondez en 20 secondes, je vous prie.

**Mme Puneet Dhillon:** J'essaierai.

Les étudiants étrangers ont assurément besoin d'aide, et cette aide doit certainement être plus équitable et offerte dans leur propre langue. Je pense donc que les services doivent être fournis dans leur pays d'origine.

Il faut également intervenir au chapitre de l'accès aux services et de l'orientation des étudiants étrangers avant leur arrivée pour que lorsqu'ils viennent ici, ils soient mieux informés à propos des lois — notamment celles qui concernent le travail — et de tout autre aspect du pays où ils arrivent. Il serait donc essentiel de leur fournir de l'orientation avant leur arrivée pour les aider à mieux s'intégrer à la société.

**La présidente:** C'est une excellente observation sur laquelle clôt la séance.

Maintenant, je pense que vous avez invoqué le Règlement, madame Mathysen. Voulez-vous que je remercie d'abord les témoins ou que nous passions à votre rappel au Règlement?

**Mme Lindsay Mathysen:** Vous pouvez les remercier.

**La présidente:** Je tiens à remercier les témoins de nous avoir aidés à terminer notre étude sur le travail non rémunéré. Vos témoignages nous ont été fort utiles. Je vous en suis donc très reconnaissante.

Madame Mathysen, nous vous écoutons.

**Mme Lindsay Mathysen:** Je vous remercie.

Ce n'est pas tant un rappel au Règlement qu'un avis de motion en vue de la prochaine séance. Cette motion est la suivante:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur les services de sage-femme à l'échelle du Canada, y consacrant au moins trois réunions, de même que sur les ramifications de l'abolition du programme de formation des sages-femmes de l'Université Laurentienne et les stratégies pour maintenir l'accès aux services de santé.

**La présidente:** C'est parfait.

Comme le Comité le sait, nous examinerons les travaux du Comité jeudi. Nous devons discuter d'un certain nombre de choses, notamment des directives pour la rédaction de rapports, mais le rapport sur l'équité salariale vous a été remis. Si le temps nous le permet, nous pourrions en commencer l'examen. Soyez donc prêts à le faire.

Plaît-il maintenant au Comité de lever la séance?

Comme vous êtes tous d'accord, la séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>